



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**BUREAU DE DÉVELOPPEMENT  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Document 006-F  
24 février 2009  
Original: français**

---

7<sup>ÈME</sup> REUNION SUR LES INDICATEURS DES TELECOMMUNICATIONS/TIC MONDIALES, LE CAIRE, EGYPTE, 3-5 MARS 2009

ORIGINE: Ministère des Postes et Télécommunications, Cameroun

TITRE: La Mesure de l'Impact des TIC sur la Création de l'Emploi

---



## La Mesure de l'Impact des TIC sur la Création de l'Emploi

**Bertrand Kisito NGA**

Chef Service de la Normalisation et de la  
Statistique,

Ministère des Postes et Télécommunications,  
Yaoundé – Cameroun

**7<sup>ème</sup> Réunion de l'UIT sur les Indicateurs des  
Télécommunications/TIC dans le Monde (WTI)  
Caire le 3-5 Mars 2009**

### Introduction: Généralité sur le Cameroun

- Le président de la république, son excellence Paul Biya dans son discours programme déclarait : notre pays à besoin d'un accès généralisé à l'Internet.
- Le réseau Internet est l'emblème des TIC
- La maîtrise de l'information et du savoir constitue la clé du développement économique et social
- Dans ce contexte, les entreprises productrices et utilisatrices des TIC favorisent-elle la création de l'emploi ? Autrement dit comment les TIC peuvent-elle lutter efficacement contre la pauvreté?

## Introduction: Généralité sur le Cameroun

- La loi N°98/14 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun a permis:
  - La mise en place d'un nouveau cadre légal et réglementaire
  - La séparation des activités du domaine des Postes et Télécommunications
  - La création d'une Agence de Régulation des Télécommunications
  - L'introduction de deux opérateurs mobiles privés
  - Le maintien de l'opérateur de la téléphonie fixe CAMTEL

3

## Plan

- **1. Introduction**
- **2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC au Cameroun à la création d'emploi**
  - 2.1. Entreprises productrices des TIC
  - 2.2. Entreprise utilisatrice des TIC
- ✂ **3. Problème liés à la diffusion des TIC au Cameroun**
  - 3.1. Problème liés à l'accessibilité des TIC
  - 3.2. Problème liés à l'utilisation des TIC
- ✂ **4. Proposition de solutions**
- ✂ **5. Conclusion**

4

## 2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC

### 2.1. Entreprises productrices

Elles sont constituées de : CAMTEL, MTN, ORANGE.

CAMTEL assure:

- Les études, l'installation, l'exploitation et l'entretien de tout système nécessaire à la fourniture et des services de télécommunications sur le territoire national
- la réalisation des opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financière.

5

## 2. Typologie des entreprises productrices et utilisatrices des TIC

### 2.1. Entreprises productrices

MTN et ORANGE sont des sociétés aux capitaux privés. Elles sont chargées d'établir et d'exploiter un réseau national de téléphonie cellulaire GSM ouvert au public et de fournir le service de téléphonie mobile, y compris les services à valeur ajoutée, les services d'équipements terminaux et tout service support

6

## 2.1. Entreprises productrices

### 2.1.1. Services téléphonie fixes et mobiles

emplois créés par les opérateurs de la téléphonie fixe et mobile et évaluation de la valeur ajoutée générée

7

## 2.1. Entreprises productrices

### Services téléphonie fixes

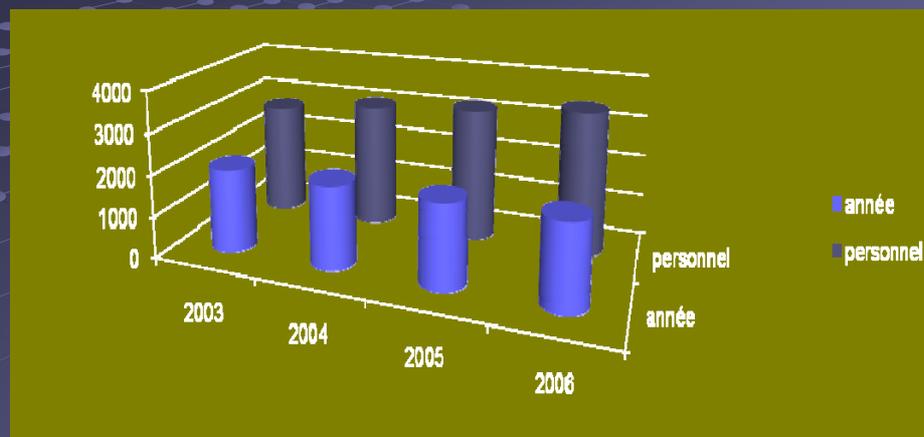
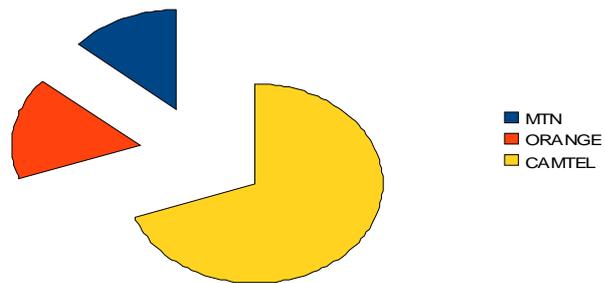


Tableau de repartition du personnel par année  
source:ART

# Services de téléphonie

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR OPERATEUR

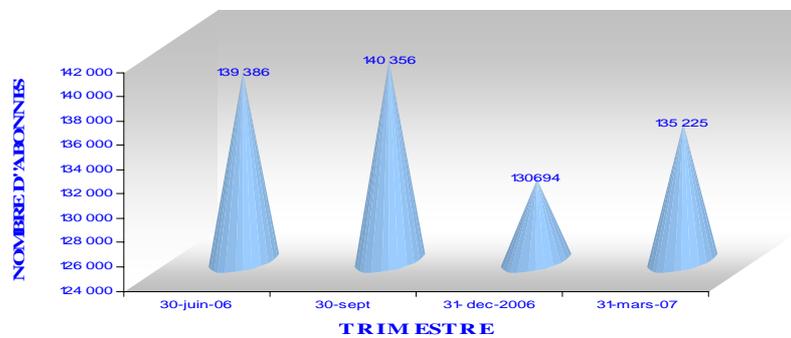


Source: ART 2005

## la valeur ajoutée,

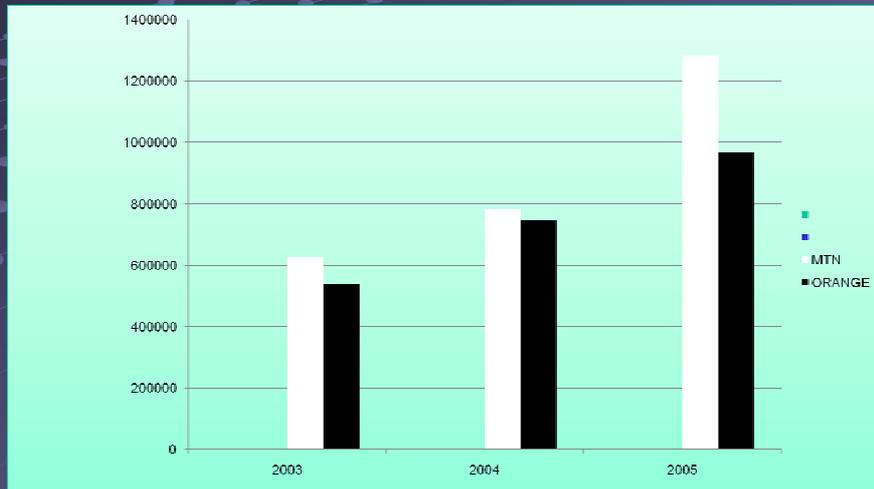
Elle mesure la contribution de l'entreprise à la création de l'emploi  
Tableau parc d'abonnés des services téléphonique fixe,

EVOLUTION PARC D'ABONNES DE LA SOCIETE CAMTEL



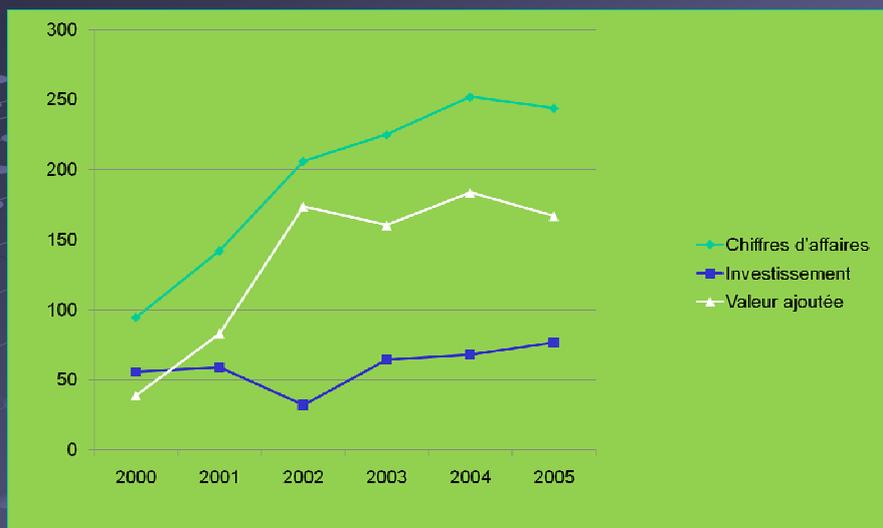
Source: ART 2005

## Tableau parc d'abonnés des services téléphonique mobile



Source: ART 2005

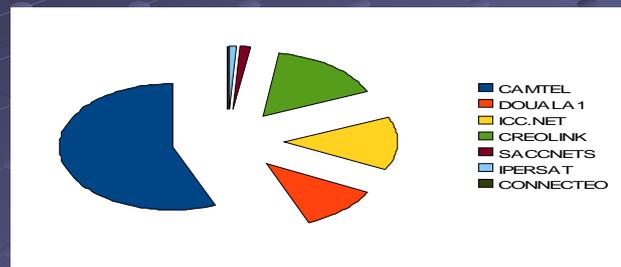
## Tableau evolution du chiffre d'affaire, investissement et valeur ajoutée



## 2.1. Entreprises productrices

### 2.1.2 la fourniture d'accès Internet

- Les principaux fournisseurs d'accès Internet
- Tableau nombre d'abonnés pour l'année 2005



13

## 2.1. Entreprises productrices

### 2.1.2 la fourniture d'accès Internet

- l'effet de la fourniture d'accès à l'Internet sur l'emploi dépend de l'importance de leurs activités, des gains de productivités et de la nature des équipements techniques. En effet plus un opérateur a des clients, plus d'employés il a besoin.

## 2.2. Entreprise utilisatrice des TIC

Les entreprises utilisatrices des TIC participent à la création d'emploi indirects.

Les emplois à niveau de qualification élevé sont aujourd'hui susceptibles d'être touchés par le phénomène d'externalisation des services au niveau mondiale.

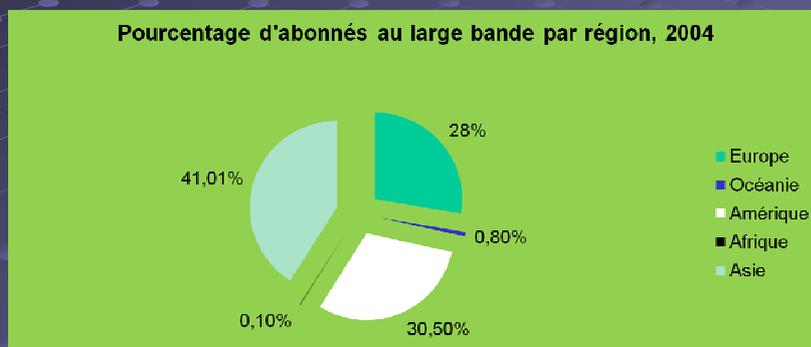
L'exploitation et la maintenance des nouvelles technologies exige des qualifications pointues qui ne peuvent être assurées par le personnel traditionnel.

En conséquence, les gains de productivité résultant de l'utilisation des TIC et de la création d'emploi se produisent dans l'ensemble de l'économie lorsque les technologies sont diffusées et largement adoptées.

15

## 2.2. Entreprise utilisatrice des TIC

En dépit de la place significatif qu'occupent les TIC sur le marché du travail au Cameroun en particulier et l'Afrique en général, elle semble insuffisante lorsque l'on compare cette performance à des continents tel que l'Amérique, l'Europe et l'Asie (graphique)



Cette situation se justifie par le problème de diffusion et vulgarisation des TIC, un manque d'accessibilité et d'utilisation

16

### 3. Les problèmes liés à la diffusion des TIC au Cameroun

Les TIC requièrent un investissement lourd, leur exploitation exige des infrastructures de base: équipements terminaux, énergie électrique, savoir lire et écrire. Ce pendant, on peut dénombrer entre autre, les problèmes d'accessibilités et d'utilisations

**Les problèmes d'accessibilités**, le coût des infrastructures TIC étant onéreux, le Cameroun accuse un retard dans l'acquisition de la plupart des infrastructures.

Les prix des terminaux ne sont pas toujours à la portée de tous les camerounais, vu le niveau de vie relativement faible.

**Les problèmes d'utilisations**, le coût des services ou de communication est un obstacle majeur, car il est élevé au Cameroun comparativement au pays de même niveau de développement.

L'analphabétisation numérique des potentiels utilisateurs limite en masse l'utilisation des TIC. d'abord les TIC ne sont pas encore intégrés dans les habitudes du commun des camerounais, ensuite une bonne tranche ne sait ni lire ni écrire par conséquent ignore les bienfaits des TIC.

17

### 4. Propositions de solutions

Elles concernent les mesures à prendre à la création d'emploi au Cameroun

- ✓ Des politiques d'innovation et de diffusion de la technologie doivent devenir une partie intégrante de la stratégie générale du gouvernement.
- ✓ l'action des pouvoirs devrait aider à réaliser les gains de productivité dus au progrès technique.
- ✓ l'action des pouvoirs publics devrait instaurer des conditions favorables grâce auxquelles le progrès technique peut contribuer à créer des emplois
- ✓ l'efficacité et l'effet de levier des initiatives touchant les politiques d'innovation et de diffusion de la technologie doivent être renforcés.

18

## CONCLUSION

L'objectif principal était l'évaluation de l'incidence du développement des TIC a la création de l'emploi au Cameroun. L'examen statistique des entreprises productrices des TIC a montré qu'elles favorisent la création d'emplois directs et que l'utilisation des TIC génèrent des activités professionnelles nouvelles ou connexes.

Toutefois cette performance reste insuffisante au regard des résultats obtenus dans les pays développés

Le diagnostic relève les problèmes liés à la diffusion des TIC. Ceux sont liés à leur accessibilité et à leur utilisation. Ainsi les propositions ont été formulées dans le but d'améliorer la contribution à la lutte contre le chômage. Il s'agit:

- de parachever la réforme du secteur des TIC amorcée en 1998;
- Renforcer l'efficacité et l'effet de levier des initiatives touchant les politiques d'innovation et de diffusion des TIC;
- d'instaurer les conditions favorables grâce auxquelles le progrès technique peut contribuer à créer des emplois.
- d'aider le secteur TIC à la réalisation des gains de productivité dus au progrès technique;
- d'intégrer les politiques d'innovation et de diffusion de la technologie dans la stratégie nationale de lutte contre le chômage.

19

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

20